

Marcillac-Vallon

Saint-Bourrou : une reconnaissance au patrimoine immatériel de l'Humanité ?

Depuis 1990, inlassablement l'Eschansonnerie de Saint-Bourrou chante les mérites du mansois, des vigneron, des us coutumes et traditions du terroir de Marcillac. Réunis en assemblée, les échansons ont dressé le bilan de leurs activités par la voix de leur grand-maître Patrice Lemoux, qui, en ouverture, a rendu hommage à Jean-Marc Gombert, compagnon de route trop tôt disparu. Il a également salué le départ de Claude Ville qui s'est retirée. Patrice Lemoux a ensuite rappelé les apparitions toujours hautes en couleurs de la confrérie sur le territoire, lors de la ronde de Saint-Vincent en janvier, de la Saint-Bourrou le lundi de Pentecôte et de la foire aux vins de l'Aveyron à la mi-août, ainsi que celles à l'extérieur avec la participation à quelques chapitres confraternelles en Occitanie. 2023 fut aussi l'aboutissement d'un long parcours conduisant à l'inscription des actions de la confrérie au patrimoine culturel immatériel en France, première étape vers une reconnaissance à l'Unesco. Dans son rapport d'orientation, Patrice



Lemoux a insisté sur l'importance du rôle de l'Eschansonnerie dont « l'existence est un rempart contre l'oubli de notre appellation. Nous devons ce lien à ceux qui l'ont réveillée en 1965 et en 1990, aussi, notre mission consiste-t-elle à œuvrer sans relâche pour notre reconnaissance et notre pérennité auprès des élus, des labels pour l'humanité représentée par l'Unesco dont je serai l'ambassadeur ». En conclusion, le grand maître s'est dit persuadé que les premiers ambassadeurs du mansois étaient les habitants de ce terroir auxquels il faut donner confiance

Une confrérie dont les actions reposent sur l'implication indéfectible de tous les bénévoles.

et fierté pour qu'au lieu de dire « le vin de Marcillac a fait des progrès », ils puissent affirmer sans crainte que « nos vignerons produisent des vins de qualité reconnus de tous les consommateurs ». Depuis 2023, l'Eschansonnerie de Saint-Bourrou s'ouvre à toutes celles et ceux qui soutiennent son action par une adhésion individuelle fixée à 15 €. Les trois postes vacants au conseil d'administration ont donné l'occasion d'insuffler un vent de jeunesse à la docte assem-

blée. À l'unanimité, les adhérents ont élu Jean-Baptiste Couderc, viticulteur et président de la Cave des vigneron du Vallon, Samuel Mestre, nouveau directeur de la Cave coopérative qui renoue avec son terroir après 25 ans passés dans le Bordelais et Dominique Delagnes, directeur de la chambre d'agriculture et fortement impliqué dans la vie associative locale. Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 20 janvier) à Nauviale pour la ronde de Saint-Vincent.